

## LIVRET PERSONNEL DE COMPETENCES

### Exemple de motion à soumettre au CA

Les membres du Conseil d'administration du collège.....  
réuni le ..... constatent que le Ministère n'a pas répondu à la demande d'un moratoire sur le Livret Personnel de Compétences adressée solennellement au Ministre par le SNES/FSU.

Ils ne peuvent que regretter l'absence de tout débat sur une question qui engage lourdement l'organisation du collège, les conditions de travail des enseignants et les conditions de la réussite des élèves ; ils s'étonnent de l'absence de tout bilan officiel des expérimentations conduites ces dernières années. Ils estiment qu'un débat approfondi au sein de la communauté éducative s'impose sur cette forme d'évaluation, à la lumière des expérimentations menées jusqu'ici en France comme à l'étranger et sur les travaux pour le moins contradictoires de nombreux chercheurs.

La pertinence du LPC comme outil d'évaluation et de certification des élèves reste en effet à démontrer.

Alors qu'il est présenté comme un instrument plus lisible pour les élèves et leurs familles, le LPC est constitué de domaines et d'items tellement disparates, de niveau tellement divers et si peu explicites que personne ne sait précisément ce que l'élève maîtrise réellement, ni ce qu'il lui reste à acquérir.

Alors qu'il est présenté comme un outil commun à tous les élèves de France, le flou qui entoure le mode d'évaluation des 7 compétences et de leurs items ne peut qu'aboutir à des modalités de validation très différentes d'une classe à l'autre, d'un établissement à l'autre.

Loin de constituer un outil fiable permettant de donner du sens aux apprentissages, il implique une « course à la croix » qui esquivent les vrais enjeux cognitifs et peut doublement pénaliser les élèves pour leur orientation et leur affectation post 3<sup>ème</sup> (notamment par le biais de la compétence 7).

Les membres du CA s'inquiètent par ailleurs du risque que le LPC ne légitime une personnalisation précoce des parcours scolaires : socle commun pour une partie des élèves avec des programmes allégés et l'ensemble des programmes pour les autres.

[La motion pourrait se terminer par un paragraphe expliquant la position retenue localement : refus collectif de renseigner le LPC, validation systématique des 7 compétences...]